

**Contrat d'engagement AMAP « mirabelles (et) quetsches » année 2016**

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements suivants, dont certains définis dans la Charte des AMAP.

Engagement du ramass'acteur :

Pré financer la production( contrat rempli et règlement par chèque arrivé chez l'arboriculteur bien avant toute entrée sur le verger ) IMPERATIF, afin d'annuler les soupçons de travailleurs non déclarés si contrôle. ( arbres non nominatifs )

· Participer au ramassage de ses fruits en amenant uniquement ses emballages dans le cadre défini par l'arboriculteur pour le bon "déroulement " du chantier de récolte

· Assurer posséder une assurance – responsabilité civile

Engagements de l'arboriculteur partenaire :

· Mettre à disposition des mirabelles et quetsches issues de l'agriculture biologique AB , dans son verger

· Etre présent dans le verger avec l'assistance de son matériel

· Présenter l'organisation de la récolte, donner régulièrement des nouvelles sur la vie du verger et accueillir les adhérents lors d'après-midi démonstration de taille, tour du verger à la floraison, pâturage des moutons...

· Etre transparent sur le mode de fixation des prix et méthodes de travail

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les aléas liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs et maladie) et en général, à participer dans la mesure du possible à la vie de l'association.

La part de récolte et rythme : Les arbres sont vibrés par groupe de 2 minimum et en un seul passage par arbre

Le calendrier : mirabelles en Août et quetsches en Septembre

Les quantités :

						Partie réservée à l'enregistrement de la récolte
Je m'engage pour le ramassage de mes mirabelles( 2 arbres minimum )	Nombre d'arbres		×	Montant par arbre réservé	=	//////////
	Avant le 15 juin 2016	.....	×	20,00 €	=	.....
	Après cette date	.....	×	40,00 €	=	.....
Je m'engage pour le ramassage de mes quetsches( 2 arbres minimum )	Nombre d'arbres		×	Montant par arbre réservé	=	//////////
	Avant le 15 juin 2016	.....	×	20,00 €	=	.....
	Après cette date	.....	×	40,00 €	=	.....
A la signature du contrat envoyé sous forme papier (un exemplaire) , je règle avec un chèque (à l'ordre de «Frédéric Hiroux») d'un montant de						.....

Le ramassage se réalise sur la parcelle unique de l'exploitation ( verger clos ) située à Mattexey aux heures et jours définis en concertation en fonction du nombre de ramass'acteurs, du climat, du rythme de récolte de l'arboriculteur .En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, aucun fruit sur la totalité des arbres) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant un collège de ramass'acteurs et l'arboriculteur partenaire.

Fait à ..... le .....

Signature du ramass'acteur

de l'arboriculteur

Nom du ramass'acteur: .....

n° tél fixe: ..... et /ou N° tél portable.....

Adresse mail : .....

:  
 Pour  
 l'organisation  
 facile de votre  
 récolte